

#### No de résolution ou annotation

## Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe

## PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE

# 14 OCTOBRE 2016

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le vendredi 14 octobre 2016, à 8h00 à l'Hôtel de Ville de Sainte-Barbe.

La présente séance est présidée par la mairesse, Madame Louise Lebrun.

Les conseillers suivants sont présents :

M. Daniel Maheu M. Patrice Bougie Mme Nicole Poirier Mme Louise Boutin

Mme Chantal Girouard, directrice générale/secrétaire-trésorière est également présente.

Les conseillers MM Roland Czech et Denis Poitras sont absents.

## **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

#### 2016-10-028

#### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Proposé par Daniel Maheu Appuyé par Patrice Bougie Que la séance soit ouverte.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ, LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

## 2016-10-029

## ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Louise Boutin Appuyé par Nicole Poirier Que l'ordre du jour suivant soit accepté et déposé dans un registre faisant partie intégrante des présentes.



#### SÉANCE EXTRAORDINAIRE CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE Vendredi 14 octobre 2016 À L'HÔTEL DE VILLE À 8h00

## **ORDRE DU JOUR**

- 1. Ouverture de la séance ®.
- 2. Acceptation de l'ordre du jour ®.
- 3. Octroi contrat patinoire en asphalte ®.
- 4. Levée de la séance.



## Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe

## 2016-10-030

## **OCTROI CONTRAT - PATINOIRE EN ASPHALTE**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Barbe désire réaliser la réfection de la patinoire en béton du parc municipal ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Nicole Poirier Et appuyé par Louise Boutin

Que suite à l'ouverture des soumissions pour l'appel d'offres numéro 2016-10-04 pour la réfection de la patinoire en asphalte, le contrat soit accordé à la firme « Asphalte Verner Inc. » ayant obtenu le meilleur prix soit 52 011,30\$ plus les taxes applicables.

> ADOPTÉE À LA MAJORITÉ, LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

#### LEVÉE DE LA SÉANCE

#### 2016-10-031

## LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Patrice Bougie Appuyé par Daniel Maheu

Que l'ordre du jour étant épuisé, que la séance soit levée à 8h05.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ, LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

Louise Lebrun, Chantal Girouard, g.m.a. D.g./secrétaire-trésorière